

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2022

2022-06-22/02 - Compte administratif 2021 – Budget Ville

Rapporteur : Jean-Pierre Conrié

Le Conseil municipal arrête le Compte Administratif (C.A.) qui lui est annuellement présenté par le Maire (Article L.2121-31 du CGCT). Le C.A. rend compte des opérations budgétaires réalisées sur l'année en dépenses et en recettes, et présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, seront repris au budget de l'année suivante.

Le Compte Administratif 2021 du Budget Ville dégage les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2021	56 639 859,57	14 522 721,91	71 162 581,48
Recettes 2021	65 990 131,45	25 154 283,73	91 144 415,18
Résultat de l'exercice 2021	9 350 271,88	10 631 561,82	19 981 833,70
Report exercice 2020	1 500 000,00	4 515 793,09	6 015 793,09
Résultat de clôture 2021	10 850 271,88	15 147 354,91	25 997 626,79

Comme sur l'exercice précédent, les réalisations en dépenses et recettes de l'exercice 2021 ont été impactées par la crise sanitaire. Les taux de réalisation en dépenses sont de 84 % en fonctionnement et de 33 % en investissement contre respectivement 83 % et 61 % en 2020.

Section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont globalement en baisse (-1,74%) par rapport à 2020, ce qui représente 900 K€ de moins que sur l'exercice précédent.

Cela étant, on constate des évolutions différentes selon les catégories de charges :

- augmentation de 10,45 % des charges courantes, après une baisse en 2020 de 12,5 %,
- hausse de 4 % des charges de personnel,
- forte baisse des atténuations de produits (-21 %) en raison de la diminution la contribution au Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (-1 M€),
- légère baisse des autres charges de gestion courante (-3,4 %), en raison notamment de la restitution par l'Onde d'une fraction de la subvention suite aux effets de la crise sanitaire,
- chute des charges exceptionnelles (-1,6 M€) mais qui est due à un montant particulièrement élevé en 2020 faisant suite au transfert du résultat d'assainissement vers Versailles Grand Parc.

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent très légèrement (+1,48 %). Cette évolution est la résultante d'une hausse de + 540 K€ sur les produits des services (+14 %), d'une baisse de la fiscalité directe (en raison d'une exonération de 50 % de la taxe foncière des établissements industriels) et de la progression des participations de l'Etat à hauteur de 1,9 M€. Il y a également une augmentation des recettes exceptionnelles liées à des cessions (+1,5 M€).

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement payées en 2021 (14 M€) ont connues une baisse par rapport à 2020 (15,6 M€).

Les principales dépenses réelles d'investissement concernent les opérations suivantes :

- solde de la VEFA de l'école Simone VEIL (3,2 M€),
- ZAC Louvois : traité de concession (1,5 M€),
- aménagement de piste cyclable rue Marcel DASSAULT (0,25 M€),
- travaux de réfection de la toiture de l'Onde (0,4 M€),
- réfection chaussée et trottoir rue EXELMANS (0,35 M€)
- travaux de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public (0,8 M€),
- participation à l'échangeur de l'A86 (0,1 M€),
- intégration échange terrain avec SAFRAN et versement complément de prix (2,0 M€),
- équipements informatiques et logiciels (0,6 M€),
- mise en place du contrôle d'accès dans plusieurs bâtiments municipaux (0,2 M€),
- travaux de rénovation des logements (0,15 M€),
- travaux médiathèque et place DAUTIER (0,15 M€),
- installations et équipements de voirie (0,3 M€),
- travaux et aménagements d'espaces verts (0,3 M€)
- travaux et matériels dans les équipements sportifs (0,2 M€),
- travaux d'aménagement d'une nouvelle aire de jeux à Exelmans (0,2 M€),
- travaux et équipements dans les écoles (0,7 M€),
- travaux et équipements pour la Police municipale (0,1 M€),
- acquisition d'un local avenue du Général DE GAULLE (0,3 M€),
- remboursement capital emprunts (1,0 M€),
- remboursement taxe d'aménagement indues (0,3 M€).

Les recettes réelles d'investissement (18,4 M€) ont été supérieures à celles de 2020 (14,6 M€) avec notamment une augmentation de la taxe d'aménagement et du FCTVA, malgré la baisse des subventions d'investissement perçues.

Restes à réaliser

Restes à réaliser 2021	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	0.00	- 17 078 386,94	- 17 078 386,94
Recettes	0.00	2 160 000,00	2 160 000,00
Total (F)	0.00	- 14 918 386,94	- 14 918 386,94

	Fonctionnement	Investissement	Total général
Résultat cumulé 2021	10 850 271,88	228 967,97	11 079 239,85

Les restes à réaliser en dépenses concernent principalement :

- la provision pour l'opération Louvois (7,5 M€),
- les honoraires du contrat de mandat (0,2 M€),
- la participation au diffuseur de l'A86 (3,0 M€),
- l'acquisition par voie de préemption rue Paul DAUTIER (1,15 M€),
- la maîtrise d'œuvre et les travaux d'aménagement de l'école élémentaire Simone VEIL (3,0 M€),
- les travaux de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public (0,4 M€),
- les travaux de reprise des concessions funéraires (0,02 M€),

- le véhicule pour la police municipale (0,04 M€),
- la rénovation de logement (0,1 M€),
- les travaux et aménagements des équipements sportifs (0,6 M€),
- l'aménagement paysager de l'A86 (0,3 M€),
- les équipements et logiciels informatiques (0,2 M€),
- divers travaux et équipements (écoles, crèches, médiathèque, voirie, ...) (0,5 M€).

Les restes à réaliser en recettes correspondent aux ventes des lots du cabinet médical de Louvois (2,1 M€).

Après avoir constaté les identités de valeurs entre le Compte de Gestion 2021 et le Compte Administratif 2021,

Après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser,

Après avoir arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Des avis favorables, à l'unanimité, ont été rendus par les commissions Ressources, Aménagement et Environnement, et, Solidarités-Qualité de Vie, réunies en séances le 13 juin 2022.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le Compte Administratif 2021 du Budget Ville pour l'exercice 2021.